



## Les propriétaires du Trot et du Galop engagent l'avenir commun des courses



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

**J'**ai évoqué à plusieurs reprises dans de précédents *Grain de Sel*, mais aussi dans des réunions au sein de France Galop ou de cénacles plus larges, l'urgence qu'il y a à bâtir un véritable plan stratégique de l'Institution (en ne se limitant pas au seul cadre du Galop). J'ai souvent souligné l'ardente nécessité de regrouper les moyens humains, administratifs et techniques entre le Galop, le Trot et leurs structures communes et en premier lieu le P.M.U. J'ai évoqué aussi la priorité qu'il y a à inscrire ce rapprochement dans une démarche stratégique qui sera le support des prochaines négociations avec les décideurs politiques à venir en 2017, pour bâtir une stratégie de relance des filières.

### Le rapprochement initié par les représentants des propriétaires

Jean-Luc Lagardère a été en son temps un excellent négociateur, et principalement avec les pouvoirs publics. Il savait que le Galop n'aurait eu

### Vendredi 18 novembre 2016 – N°146

rien à gagner à se présenter seul devant les ministères de tutelle, et notamment celui du Budget, dont il connaissait particulièrement bien les rouages. Il avait su nouer de très bonnes relations avec Paul Essartial et Dominique de Bellaigue, et c'est par ce qu'ils présentaient un front commun qu'ils ont pu conclure avec l'Etat un accord de partenariat qui aura servi de base à un nouveau protocole – plus favorable encore – conclu en 2010 sous –déjà– la présidence d'Edouard de Rothschild à France Galop.

Joignant l'action au sein de notre association aux préconisations d'ordre général, les membres des PP ont invité à leur Assemblée Générale de dimanche dernier mon homologue du Trot, Pascal Boey, le Président du Syndicat des Propriétaires de Trotteurs. Nous ne bâtirons rien seuls et, à l'évidence, les associations de propriétaires doivent être les moteurs du renouveau. Si les instances statutaires établies ne parviennent pas à définir les bases de la stratégie commune, il revient aux forces économiques des filières de prendre l'initiative.

### Des partenaires qui abordent tous les sujets

Le dialogue avec le représentant des propriétaires du Trot a été franc et constructif. Constructif car nous avons convenu de nous concerter régulièrement et de peser ensemble du poids des financiers du système pour faire avancer les choses. De nombreux sujets nous unissent : la reconnaissance des propriétaires, la fiscalité, les allocations, le maillage territorial, la

# Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85  
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



concurrence européenne... Nous n'en resterons donc pas là et ce contact nouveau entre les propriétaires du Trot et ceux du Galop, nous entendons le faire fructifier pour aller vers la stratégie commune de long terme des deux disciplines.

Inviter le Président des Propriétaires du Trot n'est pas une démarche de pure courtoisie. Pour être efficace, il fallait mettre les sujets sur la table, et sans tabous. Ainsi, chacun sait qu'en 2016, une distorsion entre les chiffres d'affaires du PMU sur les courses au Galop et au Trot s'est aggravée au bénéfice de ces derniers. Certains dirigeants du Trot ne se privent alors pas d'évoquer la remise en cause de mécanismes de solidarité entre les deux disciplines.

Nous avons très clairement indiqué à notre partenaire qu'il s'agit d'une vision totalement dépassée de la question. Le Trot est aujourd'hui en avance. Le Galop tirait mieux sont épingle du jeu il y a encore deux ans. Vouloir opposer les deux sociétés-mères au gré de bilans annuels serait une faute. Aujourd'hui, il y a urgence à bâtir ensemble une stratégie unitaire et, ensemble, propriétaires des deux disciplines, nous avons affirmé l'importance de cette nécessaire parité. Chacun en a convenu.

## Une « entreprise commune » au service d'une stratégie ambitieuse

Bâtir une stratégie commune ne se fera que dans un équilibre bien compris entre les deux disciplines. Je le répèterai autant de fois que nécessaire : cette stratégie commune doit passer nécessairement par le rapprochement des fonctions supports et donc, en particulier, de

services : marketing, ressources humaines, finance, informatique, achats... En séparant ce qui relève de « l'entreprise » (cette gestion commune des fonctions supports et de la ressource des paris hippiques) et ce qui relève « des associations » (les filières via le programme, la répartition des allocations et primes, les outils de travail, le contrôle des courses...), ni le Trot ni le Galop ne perdraient leur autonomie. Chaque discipline remplirait même mieux ses missions en termes d'organisation et de définition de sa politique d'élevage et de compétition. Les charges devenant communes plus largement encore qu'aujourd'hui, des recettes communes les financeront. Une nouvelle manière de concevoir les circuits financiers et de s'entendre sera porteuse d'un développement durable.

Devant l'urgence (plus de 70 millions de pertes annuelles cumulées Trot Galop) les procès d'intention ou les comptes d'apothicaires n'ont vraiment pas cours. A nous –les acteurs du Galop et du Trot– de bâtir des mécanismes qui garantissent les grands équilibres dans un univers de croissance reconstituée.

Les propriétaires du Trot et du Galop ouvrent la voie. Il y a du travail, tant il y a de sujets de détail à régler et chacun sait que le diable se cache justement dans ces détails. En acceptant de venir à l'Assemblée Générale des PP, Pascal Boey a apporté une pierre, importante, à la construction solidaire que nous appelons ensemble de nos vœux.

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr)*